



## CONVOCAION DES MEMBRES DU CVLG À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

Troinex, le 10 décembre 2024

Chers Membres, Chers Amis,

Nous avons le plaisir de vous informer que l'assemblée générale du CVLG aura lieu le :

**Vendredi 7 mars 2025 à 19h00**  
**au Club House du CVLG à Troinex**

Vous trouverez l'ordre du jour en page suivante. **Les statuts en vigueur ainsi que la proposition de nouveaux statuts, et le P.V. de l'AG 2024** sont quant à eux, disponibles à l'adresse suivante :

[www.paradelta.ch/club/le-comite](http://www.paradelta.ch/club/le-comite)



Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de poser des questions ou proposer des sujets ne figurant pas à l'ordre du jour en les soumettant par écrit au comité au plus tard 10 jours avant l'assemblée ([secretariat@vol-libre-geneve.ch](mailto:secretariat@vol-libre-geneve.ch))



## ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CVLG DU 7 MARS 2025

1. Accueil par le Président
2. Approbation du P.V. de l'assemblée générale 2024
3. Rapports annuels du CVLG pour 2024
  - Rapport du président
  - « Résultats » de la navette
  - Fluctuation des membres
  - Professionnels de l'École et de la buvette
  - Comptabilité
  - Rapport des vérificateurs aux comptes
4. Approbation des comptes 2024
5. Refonte des statuts pour tenir compte du nouveau droit de l'association
6. Décharge du Comité du CVLG pour l'exercice 2024
7. Élection du Président et du Comité du CVLG pour 2025
8. Élection des vérificateurs aux comptes du CVLG 2025
9. Divers



## COTISATIONS 2025

Le CVLG a besoin des cotisations de ses membres pour assurer le service de la navette, payer les frais de fonctionnement (location du terrain), payer les charges, les assurances, organiser des rencontres, etc. Merci de vous acquitter de votre cotisation 2025 à réception de la présente, mais au plus tard avant le **15 février 2025**.

Le montant des cotisations et les nouvelles informations bancaires sont les suivantes :

### MONTANT DES COTISATIONS

**150 CHF** Membre actif

**40 CHF** Armoire ou tube delta/rigide membre (admin. + assurances)

**30 CHF** (ou davantage J ) Membre sympathisant : uniquement pour les personnes qui ne volent pas, mais veulent soutenir notre Club



### NOUVEAU COMPTE BANCAIRE



Cotisation payable jusqu'au 15 février 2025 au

**Club Vol Libre Genève**  
**Route de Bossey 21B**  
**1256 Troinex**

**IBAN** : CH 05 8080 8009 8321 1023 1

**BIC** : RAIFCH22XXX

*Banque Raiffeisen Genève Rive Gauche*  
*Rue du Marché 11, 1227 Carouge*



Seuls les membres s'étant acquittés de leur cotisation de 150 CHF seront considérés comme membres actifs au club. Les autres montants seront mis dans la caisse des sympathisants (membres ne volant pas, ou posant très occasionnellement sur le terrain d'atterrissage de Troinex et ceci moins de 6 fois par année).

Plus aucune réduction de cotisation ne sera accordée pour les membres faisant partie d'un autre club.

Si vous ne désirez plus être membre du CVLG, merci de nous l'indiquer en envoyant un mail au secrétariat ([comite@vol-libre-geneve.ch](mailto:comite@vol-libre-geneve.ch)).

Vous pouvez néanmoins continuer à soutenir le CVLG en tant que sympathisant.

Le comité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

Le Comité du CVLG

**Récepissé**

Compte / Payable à  
CH05 8080 8009 8321 1023 1  
Club Vol Libre Genève  
Route de Bossey 21B  
1256 Troinex

Payable par (nom/adresse)

Monnaie Montant  
CHF

Point de dépôt

**Section Paiement**



Monnaie Montant  
CHF

Compte / Payable à  
CH05 8080 8009 8321 1023 1  
Club Vol Libre Genève  
Route de Bossey 21B  
1256 Troinex

Payable par (nom/adresse)